

TULLE, le 10 Février 2012

**DELEGATION AU MAIRE**

**(Délibération du Conseil Municipal du 17 mars 2008)**

*Secrétariat Général  
SC/CL*

**Arrêtés du 10 Février 2012**

**N°24** - Arrêté portant acceptation, pour régularisation, du bon de commande, de la note d'honoraires chargeant SIGMA INGENIERIE d'établir d'un plan profilé pour les fixations sur les dés béton des poteaux du marché couvert de Tulle (Montant de la dépense 1 100 € HT soit 1 315,60 € TTC)

**N°25** - Arrêté décidant du règlement de la facture chargeant Monsieur Laurent LAVIGNE, topographe, correspondant à un relevé planimétrique et altimétrique d'un terrain sis à Tulle, le long de la Route Départementale n°23 (Montant de la dépense 645,00 € HT soit 771,42 € TTC)

**N°26** - Arrêté décidant l'encaissement d'un chèque de 162,71 € présenté par GROUPAMA d'OC correspondant au remboursement du sinistre survenu le 25 Mai 2011, Rue du 9 juin 1944

**N°27** - Arrêté décidant l'encaissement d'un chèque de 2 236,52 € présenté par GAN Assurances par l'intermédiaire de SMACL assurances correspondant au versement de l'indemnité suite au sinistre survenu le 8 septembre 2011 Rue des Martyrs

**N°28** - Arrêté portant approbation, pour régularisation, de l'avenant de résiliation du contrat de location d'un entrepôt à Seignac de Sainte Fortunade liant M. Dumond, bailleur, le Rétromobil Club de Tulle et la Ville de Tulle

**N°29** - Arrêté décidant l'encaissement d'un chèque de 2 523,56 € présenté par la SMABTP correspondant au remboursement du sinistre survenu le 19 octobre 2011 au Centre Culturel et Sportif

Le Maire - Adjoint,

Dominique GRADOR.